

## **L'électrification des transports, ce n'est pas un passeport pour la destruction de l'environnement et le non-respect des territoires des peuples autochtones**

Le ministre Benoit Charette passe son temps à nous dire qu'il faut attendre les recommandations du BAPE avant de se prononcer sur GNL Québec. Et voilà qu'il se précipite à autoriser discrètement le mégaprojet de mine de graphite à ciel ouvert à St-Michel-des-Saints près du parc du Mont-Tremblant en faisant totalement fi des recommandations du BAPE. À quoi ça sert d'attendre le rapport du BAPE pour ensuite l'ignorer ?

Les impacts de cette mine sont énormes sur l'environnement dans un secteur très couru pour ses attraits récréotouristiques et qui empiète sur le territoire des Atikamekw. Ce n'est pas pour rien que le BAPE a fait plusieurs demandes d'études qui n'ont pas encore été produites par la compagnie minière, ce qui n'a pas empêché le gouvernement de la CAQ d'aller de l'avant quand même. C'est scandaleux !

C'est la première mine d'une aussi grande ampleur dans le Sud du Québec. Alors que c'est le quotidien depuis des décennies dans le Nord du Québec et les régions minières comme l'Abitibi-Témiscamingue, les gens plus au sud du Québec seront malheureusement de plus en plus confrontés à la Loi sur les mines qui a préséance sur tout le reste.

Le graphite est une des composantes qui entrent dans la fabrication des batteries des voitures électriques. L'électrification des transports, ce n'est pas un passeport pour la destruction de l'environnement et le non-respect des territoires des peuples autochtones.

Le gouvernement de la CAQ veut développer la filière des minéraux stratégiques à l'ancienne : dérouler le tapis rouge aux multinationales minières qui exploitent et saccagent notre territoire en partant avec les profits dans les paradis fiscaux.

Québec solidaire a proposé dans les derniers mois une vision moderne de l'exploitation de nos ressources. Avant de foncer tête baissée dans notre sous-sol, il faut un nouveau contrat social minier qui tienne compte des considérations environnementales, de l'aménagement du territoire et du respect des droits des peuples autochtones. Avant cette étape primordiale, aucun projet minier ne doit être permis.

Le développement de la filière des minéraux stratégiques pour une économie faible en carbone ne veut pas dire de creuser des trous partout au Québec, de la même manière que tout en étant fiers de notre hydro-électricité, on ne veut pas construire des barrages sur n'importe quelle rivière.

Ruba Ghazal

Québec Solidaire Berthier – publication Facebook du 7 mars 2021

Réf. <https://www.facebook.com/QuebecSolidaireBerthier/posts/3748654125188661>